



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 1^{er} juillet 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 19 Procurations : 10 Membre excusé : / Votants : 29 Pour : 29

Date convocation : 25/06/2021

Compte rendu affiché le : 6/07/2021


Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Orlane LABAT, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Marie-Ange KOFFEL à Malika BENSOUICI, Ana ROLDAN à Françoise BARRERE, Raphaël RIGACCI à Jérôme BOUTELOUP, Olivier CHAPRON à Magali PATINET, Pascal NGUYEN à Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIGAL à Dominique ALM, Morgane CARRA à Magali PATINET, Valentin DE MUER à Magali GRANDSIMON, Isabelle SIMONETTO à Mathilde ESCLASSAN, Jean-Paul ROBERT à Gilles DURET.

Excusé : /

Secrétaire : Fabio VITULLI

<p>N° DEL/2021-045</p> <p style="text-align: center;"><u>OBJET :</u></p> <p style="text-align: center;">RESSOURCES HUMAINES</p> <p style="text-align: center;">CREATION D'UN EMPLOI A TEMPS COMPLET D'ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF RELEVANT DU CADRE DES EMPLOIS DES ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS TERRITORIAUX DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE (CATEGORIE A) MIS A DISPOSITION DU CCAS DE SEYSSES</p> <p><i>Rapporteur :</i> M. Jérôme BOUTELOUP, Maire</p>	<p>Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 34),</p> <p>Vu le Décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs</p> <p>Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.</p> <p>Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.</p> <p>Considérant que ce poste est destiné à un agent qui assume actuellement ses missions en tant qu'adjoint administratif et qui a obtenu le concours d'Assistant Socio-Educatif Territorial de la filière médico-sociale dans le cadre d'emploi qui correspond aux missions exercées. Il propose de créer ce poste destiné à cet agent pour lui permettre de valider ce concours (il ne s'agit pas d'un emploi supplémentaire).</p> <p style="text-align: center;"><u>Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité :</u></p> <p>⇒ de créer un emploi à temps complet d'Assistant Socio-Educatif relevant du</p>
---	---

<p>N° DEL/2021-045</p>	<p>cadre des emplois des Assistants Socio-Educatifs Territoriaux de la filière Médico-Social (catégorie A) en concordance avec les fonctions déjà exercées par l'agent mis à disposition du CCAS de Seysses, à compter du 1^{er} Septembre 2021,</p> <p>⇒ d'actualiser le tableau des emplois en conséquent,</p> <p>⇒ de préciser que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.</p> <p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 6 juillet 2021.</p> <p style="text-align: center;"> Le Maire Jérôme BONTELOUP</p>
------------------------	--